Appel à manifestation d'intérêt pour les entreprises industrielles

Projet d'appui à l'Efficacité Energétique au Maroc (PEEM)

Accélérateur de l'Efficacité Energétique dans l'Industrie au Maroc (AEEIM)

Le Maroc a entamé sa transition énergétique il y a plus d'une décennie, basée essentiellement sur la montée en puissance des énergies renouvelables, le développement de l'efficacité énergétique étant un pilier important de la stratégie énergétique nationale adoptée en 2009.

Pour accélérer la cadence des mesures d'efficacité énergétique, le Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable (MTEDD) poursuit ses efforts de promotion et d'incitation à l'efficacité énergétique comme levier clé pour accélérer la transition énergétique du pays. Il a ainsi publié en 2020 la Stratégie Nationale de l'Efficacité Energétique (SNEE) fixant un objectif global d'économie d'énergie de 20% à l'horizon 2030 décliné en objectifs sectoriels, en l'occurrence le secteur industriel devrait atteindre une économie d'énergie de 22% en 2030.

Dans ce sens, et pour amorcer la décarbonation industrielle en adoptant les approches d'efficacité énergétique dans l'industrie, le MTEDD, à travers le programme d'Appui à l'Efficacité Energétique au Maroc (PEEM), financé par le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) à travers l'agence allemande pour la coopération internationale (GIZ), et en partenariat avec le Ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC) et la Société d'Ingénierie Energétique (SIE), appuie le projet « Accélérateur de l'Efficacité Energétique dans l'Industrie au Maroc » (AEEIM) porté par l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique (AMEE) et l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI).

L'AMEE, étant une institution publique stratégique, dont la mission est de contribuer à la mise en œuvre de la politique énergétique nationale, visant la réduction de la dépendance énergétique et la préservation de l'environnement, à travers la démocratisation et la promotion de l'efficacité énergétique.

L'ONUDI, étant l'agence spécialisée des Nations Unies dont le mandat est de promouvoir et d'accélérer le développement industriel et économique durable, a appuyé le Maroc depuis 1985 à travers près de 200 projets dans les domaines de la compétitivité industrielle, la protection de l'environnement, le développement agro-industriel et l'efficacité énergétique.

Le projet AEEIM ambitionne l'adoption des technologies à faible émission de carbone et des meilleures pratiques d'efficacité énergétique dans le secteur industriel marocain, dans l'objectif de contribuer à la réduction de la dépendance énergétique du Maroc aux importations des

combustibles fossiles. Il s'appuie sur plus de trois décennies d'expertise et des expériences uniques dans le domaine du développement industriel qui ont été mises en place par l'ONUDI.

L'AMEE et l'ONUDI lancent le présent Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) au profit des entreprises industrielles pour participer à l'AEEIM.

Objectifs :

Les objectifs clefs du projet sont :

- Promouvoir l'adoption par les industriels d'un Système de Management de l'Energie (EnMS), l'optimisation énergétique des systèmes motorisés électriques (MSO) et des systèmes thermiques de production de vapeur (SSO) et la mise en place d'un système de suivi des indicateurs de performance énergétique ;
- Soutenir au moins 45 entreprises industrielles à la mise en place d'un Système de Management de l'Energie (EnMS) selon l'ISO 50001 et l'adoption de mesures d'efficacité énergétique à faible coût ;
- Former 150 prestataires de services en efficacité énergétique (consultant.e.s, praticien.ne.s, technicien.ne.s, fournisseurs et prestataires de services énergétiques) sur des thématiques clefs de l'efficacité énergétique dans l'industrie ;
- Produire au moins 45 études de cas mettant en évidence le retour d'expérience, les économies réalisées, les coûts et les avantages de la mise en œuvre de projets d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables par les industriels au Maroc ;
- Assurer le transfert de connaissances aux institutions nationales de formation à travers l'intégration des éléments clefs de ce projet dans leurs programmes et cursus de formation.

Consistance :

Les participant.e.s issu.e.s des entreprises industrielles bénéficieront d'une formation et d'un accompagnement de qualité basé sur l'expertise et des outils développés par l'ONUDI. Ce programme de formation est composé d'une partie intensive théorique et d'une autre partie pratique, consistant en plusieurs études de cas démonstratifs avec un accompagnement par des expert.e.s nationaux et internationaux selon le tableau ci-dessous :

Formation	Nbr de Participant.e.s		Durée (en Jours)	Période (en mois)	Nbre de groupe
	Industriels	Prestataires			
Formation sur le Management de l'Energie selon l'ISO 50001 (EnMS)	48 **	38	14	10	2 groupes
Formation sur l'optimisation des systèmes de motorisation électrique (MSO)	20	38	6	3	2 groupes
Formation sur l'optimisation des systèmes de production de vapeur (SSO)	20	38	7	3	2 groupes

*** Chaque industriel participera avec deux représentant.e.s*

Le détail des différentes sessions de formation et leurs plannings de déroulement est annexé à cet AMI.

Dans le cadre de l'approche genre visant à valoriser la participation des femmes, 35% des places disponibles seront réservées aux femmes.

Conditions d'éligibilité et atouts pour les entreprises industrielles :

- Entreprise de droit marocain basée au Maroc ;
- Avoir une consommation énergétique totale entre 50 et 1500 tep/an (~400.000 dhs à ~13 Mdhs). Le détail sur les consommations d'énergie est à fournir ;
- Entreprise ayant nommé une personne chargée de l'énergie et de suivi des consommations énergétiques ;
- Disponibilité des factures énergétiques des 3 dernières années ;
- Avoir des usages énergétiques significatifs électriques et/ou thermiques ;
- Avoir de préférence un potentiel d'économie d'énergie au minimum de 10% ;
- Il est préférable que l'activité de l'entreprise industrielle soit régulière et non pas saisonnière ;
- Les entreprises industrielles ayant participé à l'édition de l'AEEIM de 2019 ne sont pas éligibles à la présente formation EnMS, cependant elles peuvent soumissionner aux deux formations MSO et SSO.

Informations Pratiques

- Lieu des Formations :

Les lieux des formations seront définis ultérieurement en fonction de la provenance des candidatures.

- Frais :

Les formations et l'accompagnement pour la production des études de cas seront dispensés gratuitement.

- Dossier d'expression d'intérêt :

Les entreprises industrielles intéressées sont invitées à soumettre leurs candidatures en remplissant le formulaire en ligne sur l'adresse suivante : **www.amee.ma/aeeim**

- Date limite :

Le dernier délai pour recevoir les candidatures est 31 décembre 2022.

- Procédure de sélection :

Un comité restreint du projet AEEIM se chargera de dépouiller, évaluer et sélectionner les candidatures qui répondent au mieux aux conditions d'éligibilité et atouts. Les candidat.e.s sélectionné.e.s seront contacté.e.s pour confirmer leur participation avant le 10/01/2023. Une liste d'attente sera mise en place pour remplacer les candidat.e.s de la liste principale en cas de désistement.

- Informations complémentaires :

Pour tout besoin d'informations complémentaires ou questions par rapport à cet AMI, nous vous invitons à les adresser à : aeeim@unido.org

Annexe 1 : Formation sur le Système de Management de l'Energie (EnMS)

La formation se compose de 4 modules, chacun d'une durée de 3 à 4 jours de formation en classe, des webinaires individuels, d'encadrement par des experts internationaux, de visites d'installation d'entreprises industrielles, ainsi que de l'assistance au développement de la documentation et des processus clés de l'EnMS. Les modules sont séparés par des périodes de 2 à 3 mois, durant lesquelles, sous la supervision et l'encadrement d'experts internationaux, les participant.e.s appliquent les connaissances, les compétences et les outils acquis dans les sessions en classe. Des webinaires seront organisés tout au long du programme pour suivre de près et examiner le progrès de la mise en place de l'EnMS.

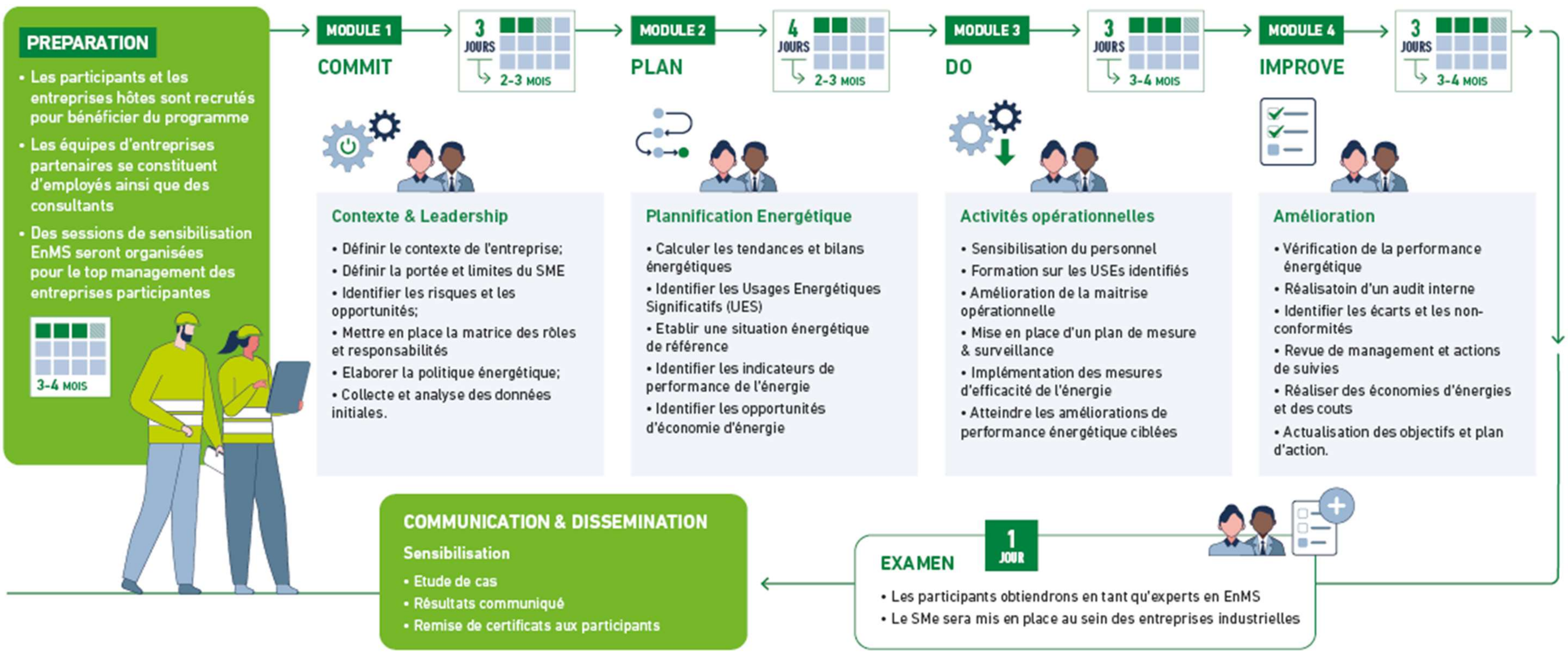

Les dates prévues pour la formation EnMS

Modules de la Formation	Groupe A	Groupe B
Module 1	17/01 au 19/01/2023	24/01 au 26/01/2023
Module 2	07/03 au 10/03/2023	14/03 au 17/03/2023
Module 3	06/06 au 08/06/2023	13/06 au 15/06/2023
Module 4	11/09 au 14/09/2023	18/09 au 21/09/2023

Annexe 2 : Formation sur l'Optimisation des systèmes de productions de la vapeur (SSO) :

La formation a pour objectif d'encadrer et accompagner les participant.e.s à appréhender et maitriser les aspects relatifs à l'optimisation des systèmes de vapeur. Cette formation, qui sera animée par des experts internationaux, est destinée à différents profils de professionnels : Responsables techniques en industrie, consultant.e.s, praticien.ne.s ou fournisseurs permettant d'assurer un transfert et un partage efficace des connaissances.

Les dates prévues pour la formation SSO

Modules	Groupe A	Groupe B
Module 1	29/05 au 30/05/2023	31/05 au 01/06/2023
Module 2	17/07 au 21/07/2023	24/07 au 28/07/2023

Annexe 3 : Formation sur d'Optimisation des Systèmes de Motorisés (MSO) :

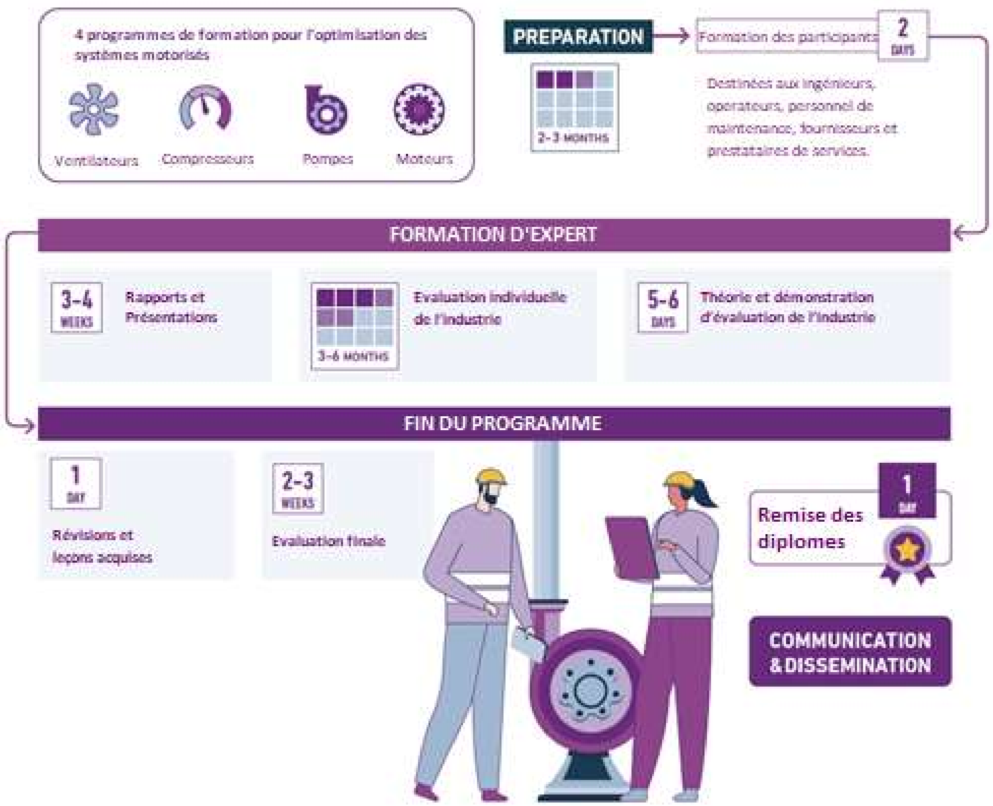

Le programme de formation MSO est proposé depuis 2010 aux professionnels de l'industrie et de l'énergie du monde entier. Il est Conçu pour les gestionnaires de l'énergie, le personnel d'exploitation, les ingénieurs, les expert.e.s et les fournisseurs. Au-delà des connaissances théoriques, les participant.e.s mettront en œuvre des projets MSO pratiques au sein d'industriels partenaires. Ce programme unique est conçu pour une variété de systèmes motorisés, tels que : les ventilateurs, les pompes et les compresseurs.

Les dates prévues pour la formation MSO

Modules	Groupe A	Groupe B
Module 1	30/01 au 03/02/2023	05/06 au 09/06/2023
Module 2	12/06 au 16/06/2023	10/07 au 14/07/2023